

---

**10e Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire,  
Le lundi 9 décembre 2024 à 19 h, 100, Quai Saint-André**

---

**PRÉSENCES**

**Membres avec droit de vote :**

|                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| M. Jocelyn Gilbert          | Président (2026)             |
| Mme Farrah Bérubé           | Vice-présidente (2026)       |
| M. Mathieu Laroche-Casavant | Secrétaire (2025)            |
| Mme Andréanne Bernier       | Administratrice (2025)       |
| Mme Claudia Bennicelli      | Administratrice (2025)       |
| Mme Nadia Leclerc           | Trésorière (2026)            |
| Mme Caroline Bouchard       | Administratrice (2026)       |
| M. Guillaume Laurin         | Administrateur (2026)        |
| M. Jean-Philippe Boivin     | Administrateur (2026)        |
| M. François Lefebvre        | Administrateur (2025)        |
| M. Daniel Riverin           | Administrateur coopté (2025) |

**ABSENCES :**

Aucune

**AUTRES PRÉSENCES :**

|                            |                                                                   |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Mme Mélissa Coulombe-Leduc | Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants                          |
| Mme Hélène St-Pierre       | Conseillère en consultations publiques                            |
| M. Michel Masse            | Président du comité des Citoyens du Vieux-Québec                  |
| Mme Chantale Émond         | Gestionnaire responsable de la table concertation du Vieux-Québec |
| M. Xavier Bernier-Prévost  | PDG SDC Vieux -Québec                                             |
| M. Richard Samson          | PDG SDC Vieux-Port                                                |

Douze personnes assistent en présentiel à l'assemblée régulière et 9, en virtuel.

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption et suivis au procès-verbal du 11 novembre 2024 et de celui du 11 mars, 2024.
4. Dépôt du rapport Paysage urbain historique (*Constats et recommandations*)
  - Affichage commercial
  - Les mises en lumière des immeubles et paysages historiques
  - Les matières résiduelles et l'entretien des lieux publics
5. Période d'information de la conseillère municipale Mélissa Coulombe-Leduc.
6. Période de questions et commentaires des citoyens.
7. Précision du conseil de quartier en lien avec un projet de terminal de conteneurs à la Baie de Beauport par QSL .
8. Groupe de travail sur la sécurité routière
  - Appui d'une demande de la direction générale de l'école des Ursulines
9. Rapport des délégations et autres participations des administrateurs.trices du conseil de quartier (*mise à jour sur les différents dossiers en cours*)
  - Le comité de travail Paysage sonore
  - Les débordements sur Dalhousie
  - Rencontre avec les organisateurs des grands événements
  -
10. Trésorerie.
  - Budget, état des revenus et dépenses
  - Autorisation et remboursement de dépenses
11. Fonctionnement du conseil d'administration.
  - Consultations publiques ou séances d'information publique à venir
12. Correspondance.
13. Divers.
14. Levée de l'assemblée.

## Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE** à l'unanimité.

3. Adoption et suivis au procès-verbal du 11 novembre 2024 et de celui du 11 mars, 2024.

L'adoption du procès-verbal du 11 novembre 2024 est **PROPOSÉE PAR** Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE** à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal du 11 mars 2023 est **PROPOSÉE PAR** Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE** à l'unanimité.

#### 4. Dépôt du rapport Paysage urbain historique (*Constats et recommandations*)

Ce projet est une initiative du conseil de quartier et du comité de Citoyens du Vieux-Québec pour faire suite au projet déposé sur le *Paysage sonore*. Il vise à rendre à notre quartier historique toute sa splendeur et consolider son statut de ville reconnue au patrimoine culturel de l'Unesco.

- **Affichage commercial**

L'utilisation de l'éclairage DEL est de plus en plus fréquente sur certaines enseignes. Il y a multiplication des tréteaux. L'éclairage de plusieurs façades a été modifié avec la DEL à la luminosité excessive par l'utilisation envahissante d'effets de couleurs. Il y a un usage excessif de drapeaux. Finalement, il y a multiplication d'initiatives pour accrocher l'œil des visiteurs.

- **Mise en lumière**

À ce jour, 21 sites ont été mis en lumière dont 11 dans le Vieux-Québec, comme *l'église Notre-Dame-des-Victoires* et tout récemment *l'Hôtel de Ville*. Lors de la réalisation des projets, il n'y a pas de véritables plans d'entretien ou de budgets prévus à cet effet. Toutefois, les responsables de la rédaction du projet tiennent à souligner la qualité de l'entretien des mises en lumière du *Château Frontenac* et du *Séminaire de Québec*.

- Les matières résiduelles et l'entretien des lieux publics

Dans les dernières années, des dizaines, voire des centaines de millions de dollars ont été investis dans la réfection ou la construction de nombreux ouvrages. On constate cependant que les critères et les standards d'entretien sont très variables d'un partenaire à l'autre. Trop souvent il n'y a pas de plans d'entretien formels appuyés par des budgets spécifiques et récurrents.

Les responsables de la rédaction de ce projet constatent plusieurs éclairages non fonctionnels, la dominance des mauvaises herbes, la propreté de plusieurs rues, une négligence dans l'entretien d'équipement, des affiches de signalisation de travaux excessives, etc.

## LES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

| AFFICHAGE                                                                       | MISE EN LUMIÈRE                                                                                           | ENTRETIEN DES LIEUX PUBLICS                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Appliquer la réglementation en vigueur                                          | Entente de plans d'entretien avant de faire de <b>nouveaux projets</b> et pour tous ceux <b>existants</b> | Élever les <b>normes</b> d'entretien (même après les grands événements)                                                 |
| Collaborer avec les SDC pour uniformiser le message et respecter notre quartier | <b>Réparer</b> rapidement les éclairages non fonctionnels                                                 | <b>Projet pilote</b> de certains lieux de <b>dépôts</b> des ordures comme plusieurs villes européennes et même New York |
| <b>Encourager</b> les commerçants respectueux                                   | <b>Si nous avons les moyens de bâtir, nous devons avoir les moyens d'entretenir nos installations.</b>    |                                                                                                                         |

## LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

- Le comité propose plus de **23 recommandations** spécifiques aux problèmes dénoncés sans prétention.
- Plusieurs sont **sans frais ou à coût très faible**.
- Nous soulignons des **problèmes importants** et souhaitons être entendus.
- Les **experts municipaux** sont encore mieux placés que nous pour trouver les **meilleures solutions**.

En conclusion, le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et le comité de Citoyens du Vieux-Québec souhaitent faire respecter les règles afin de préserver la beauté du quartier.

**Messieurs Xavier Bernier-Prévost et Richard Samson, respectivement PDG de la SCD Vieux-Québec et de la SDC Vieux-Port, ont exprimé trois intentions :**

- Leur souhait d'une ville qui applique avec rigueur la réglementation, mais qui s'assure de bien communiquer celle-ci deux fois par année aux commerçants, avec la collaboration des SDC.
- Leur ouverture à travailler de concert avec les organisations citoyennes pour faire avancer les trois thèmes pour lesquelles le conseil de quartier dépose 23 recommandations au rapport.
- Leur souhait que tant la ville que les citoyens soient ouverts à l'idée de faire évoluer la réglementation sur l'affichage dans le temps pour considérer de nouvelles pratiques et l'évolution des technologies.

Pour sa part, la SDC Vieux-Port assure qu'elle souhaite assumer un leadership auprès de ses commerçants afin de mettre en place des standards d'affichage respectueux des règles. Dans un premier temps, leur objectif est de standardiser l'usage des tréteaux.

**Mme Chantale Émond, gestionnaire responsable de la table de concertation du Vieux-Québec, a reçu les documents de la présentation *Paysage urbain***

*historique; un échange avec elle est prévu dans la semaine du 16 décembre. Plusieurs des recommandations pourraient influencer le plan d'action de la table de concertation.*

*Pour terminer, le comité de Citoyens du Vieux-Québec viendra appuyer les recommandations par résolution lors de sa rencontre du 11 Décembre.*

## **5. Période d'information de la conseillère municipale Mélissa Coulombe-Leduc.**

- On est venu sécuriser l'entrée et la sortie du CPE Les Petits Murmures afin de permettre une meilleure visibilité et assurer ainsi la sécurité des petits.

- **Stratégie de sécurité routière** : la Ville entre en consultation. Le 4 décembre dernier, une présentation en ligne a eu lieu et celle-ci est maintenant DISPONIBLE en ligne. Rappel des deux ateliers qui se tiendront respectivement EN LIGNE le 20 janvier OU en personne le 22 janvier au *Club social Victoria*. Les citoyens y seront invités à donner leur avis sur les orientations présentées. La conseillère souligne que la priorité sera accordée aux aînés qui, malheureusement, représentent la portion de la population la plus à risque d'être victime d'accidents.

- Une présentation a eu lieu sur la politique de stationnement à l'échelle de la ville. Le conseil de quartier a déjà été sondé ; il est à noter que le travail des prochains mois permettra la prise de décisions pour toute la ville et que certaines auront sûrement un impact sur le Vieux-Québec. Une fois les mesures générales prises, le travail se poursuivra sur la réalité des différents quartiers.

La présentation de la politique de stationnement, le 27 novembre, peut être consultée en ligne. Un questionnaire en ligne est aussi disponible jusqu'au 15 décembre. La conseillère propose au conseil d'attendre la rencontre spécifique concernant la gestion locale du stationnement dans le Vieux-Québec.

- Les travaux à la Place de l'Hôtel de Ville ont permis la réfection aussi des rues dans le périmètre immédiat. Mais, une portion de la rue Buade n'a pas été refaite.

- Un incendie majeur a eu lieu dans le V-Q aujourd'hui.

- Des installations électriques souterraines d'Hydro-Québec exigera des travaux qui s'échelonneront sur au moins deux étés. La réfection pourra être planifiée en même temps. Mais la zone concernée suppose la nécessité de faire des fouilles archéologiques au préalable, en raison de la présence

d'un cimetière du côté sud de la basilique cathédrale. Un appel d'offres a été lancé. Si tout va bien, une présentation à la SDC, à l'industrie touristique et aux citoyens devraient avoir lieu en début 2025 afin de donner les informations en lien avec ces travaux archéologiques, prévus à l'été 2025. La rue Buade ne sera pas complètement fermée en 2025, la circulation y sera possible. La Ville prévoit des travaux jusqu'en 2027 en raison des réparations majeures au système souterrain électrique dont il était question plus tôt. Durant les travaux, le sens unique sera maintenu, les débarcadères aussi.

- **Paysage sonore** : des propositions des équipes de la Ville seront soumises au conseil de quartier sous peu.

**Vitesse, bruit et sécurité sur le Blvd Champlain** : la conseillère a mandaté des équipes pour évaluer différentes options comme la plantation d'arbres du côté nord, la signalisation et le marquage, options qui sont en analyse présentement. Une rencontre avec le député de Taschereau est prévue pour discuter de ce sujet. Un projet de loi pourrait être déposé pour permettre à la Ville d'obtenir la souveraineté complète pour identifier des endroits où des radars sont pertinents.

## **6. Période de questions et commentaires des citoyens.**

- Des représentants du conseil de quartier et du comité de Citoyens du Vieux-Québec assisteront à une rencontre avec les autorités portuaires afin de les sensibiliser à la vitesse, la circulation des poids lourds dans une perspective d'actions que le port et ses partenaires industriels pourraient mener pour améliorer la situation sur le Blvd Champlain. Madame Coulombe-Leduc rappelle que plusieurs opérations radar ont eu lieu en octobre et en novembre et prouve le problème de vitesse sur le Blvd Champlain, comme si une pratique ou une culture de la vitesse s'était développée à travers les années, d'où l'importance d'agir.

-M. Masse s'interroge sur ce qui est prévu pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la nomination de Québec comme Ville du patrimoine mondial de l'Unesco. Une présentation en bonne et due forme sera faite bientôt.

- **Locaux vacants sur la rue St-Jean et la côte de la Fabrique** : un programme de subvention est offert pour de l'hébergement résidentiel et touristique. Cette subvention a été triplée pour encourager les

propriétaires à effectuer des travaux de conversion en habitations résidentielles. Mélissa reviendra avec des chiffres exacts.

## **7. Précision du conseil de quartier en lien avec un projet de terminal de conteneurs à la Baie de Beauport par QSL**

Un comité nommé *CVAP* (*comité de vigilance des activités portuaires*) est formé de différents professionnels et de six présidents de conseils de quartier, conseils de quartier qui sont limitrophes avec les activités portuaires. Les six conseils de quartier se sont prononcés contre le projet de terminal. Le conseil de quartier du Vieux-Québec a appuyé la démarche de ses collègues, surtout celle du secteur de Limoilou. La majorité des présidents de ces conseils est quand même consciente que le port génère des activités commerciales qui sont essentielles à la Ville et que si un projet de terminal de conteneurs se pointe, il est certainement soutenu par un plan financier et des avantages économiques importants pour la région.

Donc personne n'est formellement contre l'idée d'un développement économique intelligent; toutefois il reste préoccupant que les citoyens soient tenus dans l'ignorance complète des tenants et aboutissants d'un tel projet. C'est pour cette raison que pour l'instant, on refuse d'appuyer le projet de terminal de conteneurs proposé par QSL. Un projet qui aurait un impact important en termes de qualité de vie pour les citoyens et pour lequel on est tenu dans l'ignorance n'est pas acceptable aux yeux des représentants des conseils de quartier.

Le comité de Citoyens du Vieux-Québec adoptera une résolution d'appui qui va dans le même sens que celle adoptée par les conseils de quartier. Le *CCVQ* priorise la protection de l'environnement et la qualité de vie des personnes avant tout.



Une citoyenne affirme être assez informée sur le projet pour savoir que cela n'apporterait rien à la ville de Québec. Elle partage qu'on ne peut plus fermer les yeux sur les effets destructeurs de la pollution, de la minéralisation des sols, de l'émission des gaz à effet de serre, des catastrophes environnementales qui ont fini par atteindre notre pays privilégié et ont fait des centaines de milliers de morts jusqu'à maintenant. Ces facteurs alarmants constituent autant de rappels qu'il est urgent d'agir.

Alors, il faut désormais placer la protection de l'environnement parmi les premiers objectifs du développement urbain et reconnaître la valeur des ressources de l'environnement qui sont irremplaçables. Il est temps de remplacer le paradigme de développement économique par celui du développement durable. En conclusion, elle trouve que le projet de QSL n'a pas sa place à Québec.

### **8. Groupe de travail sur la sécurité routière**

*L'École des Ursulines de Québec* vit des enjeux quant à la circulation sur la rue Saint-Louis, surtout lors du départ des enfants. Évidemment, toute la question des autobus scolaires qui doivent attendre dans une des deux voies de la rue Saint-Louis cause une grosse congestion en fin de journée et donc l'école a déjà approché la ville, pour trouver des solutions. Un dialogue est amorcé et le conseil de quartier appuie cet échange; il souhaite manifester son soutien. L'École souhaite trouver une autre alternative de circulation, avec l'aide de la Ville. Des propositions comme l'ancien stationnement des calèches, la place de l'Hôtel de Ville ont été envisagées mais il reste plusieurs éléments à considérer pour trouver le meilleur endroit possible.

### **RÉSOLUTION 24-CA-12-09-01 :**

**Appui d'une demande de la direction générale de l'École des Ursulines de Québec.**

**Le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire appuie les demandes et les revendications de la direction générale de l'École des Ursulines.**

**PROPOSÉE PAR Daniel Riverin ET DUMENT APPUYÉE PAR Guillaume Laurin.**

**9. Rapport des délégations et autres participations des administrateurs.rices du conseil de quartier (mise à jour sur les différents dossiers en cours)**

- Le comité de travail *Paysage sonore*
- Les débordements sur Dalhousie
- Rencontre avec les organisateurs des grands événements

**Ces points sont reportés à la prochaine assemblée**

**10. Trésorerie.**

- Budget, état des revenus et dépenses
- Autorisation et remboursement de dépenses

**RÉSOLUTION 24-CA-12-09-02 :**

**Octroyer un montant de 125\$ pour les frais de secrétariat à Mme Hélène Dion.**

**PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc ET DÛMENT APPUYÉE PAR Daniel Riverin**

**RÉSOLUTION 224-CA-112-09-03 :**

**Sécurité routière aux abords de l'École des Ursulines de Québec :**

**Il est résolu d'accorder un montant de 855,74 \$ à l'École des Ursulines de Québec pour l'achat de dossards pour les brigadiers, l'achat d'un auvent et de cônes qui assureront la sécurité des élèves.**

**PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc ET DÛMENT APPUYÉE PAR Andréanne Bernier.**

**11. Fonctionnement du conseil d'administration.**

- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir

**12. Correspondance.**

**13. Divers.**

Il y a eu un 5 à 7 invitant les citoyens dans le cadre du *Marché de Noël allemand*. La participation citoyenne était au rendez-vous.

Un autre 5 à 7 pour les citoyens aura lieu le 18 décembre à l'*Espace 400* pour lancer les festivités (à l'avance, Bonhomme étant disponible) du *Carnaval de Québec*. Donc, invitation à tous.

Enfin, un journal local est né : Mon Vieux-Québec ! Il informera les citoyens du quartier des nouvelles locales.

Le président Jocelyn Gilbert tient à souligner la présence du président de la SDC Vieux-Québec, Xavier Bernier-Prévost et celle de Richard Samson, SDC du Vieux Port. Le travail en collégialité permet des avancées. Le Conseil est conscient de la préoccupation de la SDC de se soucier des facteurs historiques et résidentiels du quartier. Même si tout n'est pas parfait, œuvrer ensemble en collaborant est toujours gagnant.

#### **14. Levée de l'assemblée à 20h39**

SIGNÉ

---

Jocelyn Gilbert, président

SIGNÉ

---

Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire